Profil de la baignade de type 1 de la base de loisirs du Moulin à Meyrieu-les-Etangs

Date d'élaboration (ou de mise à jour) du profil : Elaboré en avril 2011

Caractéristiques du site

Nom de la zone baignade (ZB) : base de loisirs du Moulin

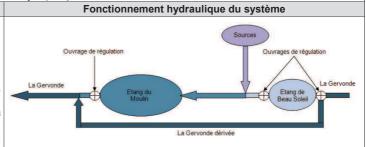
Nom du plan d'eau : étang du Moulin Commune : Meyrieu-les-Etangs Département : Isère (38)

Région : Rhône-Alpes

Activités pratiquées : baignade, pédalo, canoë kayak, pêche,

détente et loisirs,...

Personne responsable de l'eau de baignade : Président de la Communauté de Communes de la Région Saint-Jeannaise Personne chargée des observations et mesures de gestion : services techniques de la Communauté de Communes de la Région Saint-Jeannaise



Période d'ouverture et fréquentation

Période d'ouverture : de mi-mai à mi-septembre

Heures d'ouverture et de surveillance de la baignade :

- de mi-mai au 20 juin : les week-ends et jours fériés de 10h à 19h
- du 21 juin au 31 août : tous les jours de 10h à 19h
- du 1^{er} septembre à mi-septembre : les week-ends et jours fériés de 10h à 19h

Fréquentation de la base de loisirs du Moulin durant la saison balnéaire :

- 700 personnes en moyenne par jour d'ouverture
- 3 000 personnes en fréquentation maximale

Historique de la qualité de l'eau de baignade

Qualité de l'eau de baignade au cours des dernières années :

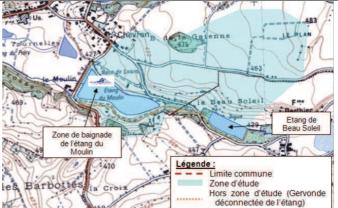
Année	2006	2007	2008	2009	2010
Classement	8B	9A	9A	9B	10A

- A : Eau de bonne qualité
- B : Eau de qualité moyenne
- C : Eau pouvant être momentanément polluée
- D : Eau de mauvaise qualité

Liste des épisodes de pollution ayant déclassé la qualité des eaux de baignade (classe C ou D) :

AUCUN épisode de pollution recensé au cours des dernières années





				843	The Color of the C	déconnectée de l'étang)			
Inventaire des sources de pollution et mesures de gestion									
Туре	Impact	Source de pollution	Nature du risque	Paramètres mesurés sur la ZB, seuils d'alerte	Mesures préventives	Actions curatives			
Pollutions potentielles	Très faible	Dysfonctionnement du réseau d'eaux usées (EU)	Organique et bactériologique	Entérocoques >660 UFC/100mL Escherichia coli >1800 UFC/100mL	Observations visuelle et olfactive Visite des regards et du réseau EU Si problème récurrent : inspection TV Si besoin : suivi de la bactériologie sur la ZB Si seuils dépassés : interdiction de baignade	Traitement de la situation inhabituelle en cas de dysfonctionnement du réseau EU: curage du réseau, réparations, nettoyage de la zone de baignade,			
	Très faible	Ruissellements d'eaux pluviales depuis voiries et rejets de réseaux EP dans l'étang	Hydrocarbures	Huiles minérales	- Observations visuelle et olfactive - Si besoin : suivi de la teneur en huiles minérales des eaux de baignade	Traitement de la situation inhabituelle en cas de pollution			
	Très faible	Utilisation de produits phytosanitaires pour espaces verts	Organique et/ou pesticides	-	- Eviter l'utilisation de produits néfastes - Limiter les quantités d'engrais utilisées au printemps	Traitement de la situation inhabituelle en cas de pollution			
	Moyen	Pollution due aux pâturages situés à proximité des sources captées	Organique et bactériologique	Entérocoques >660 UFC/100mL Escherichia coli >1800 UFC/100mL	- Surveillance de l'état des drains et chenaux des sources captées - Suivi de la qualité bactériologique de l'eau des sources à l'aval des pâturages - Si besoin : suivi de la bactériologie sur la ZB - Si seuils dépassés : interdiction de baignade	Réparation et renforcement des drains et chenaux en cours de saison balnéaire En cas de nécessité : travaux de déviation des drains et chenaux des sources captées vers étang de Beau Soleil			
Pollutions Accidentelles	Très faible	Déversement accidentel d'hydrocarbures	Hydrocarbures	Huiles minérales	Observations visuelle et olfactive Si besoin : surveillance de la teneur en huiles minérales des eaux de baignade	Traitement de la situation inhabituelle en cas de pollution			
	Très faible	Dépouille ou déjections d'animaux domestiques ou sauvages	Organique et bactériologique	Entérocoques >660 UFC/100mL Escherichia coli >1800 UFC/100mL	Observations visuelle et olfactive Si besoin : suivi bactériologique de la ZB Si seuils dépassés : interdiction de baignade	Traitement de la situation inhabituelle en cas de pollution			